

Présents : Pr Jean-Christophe FRICAIN, Dr Yves DELBOS, Dr Julia ESTIVALS, Dr Olivia KEROUREDAN, Dr François DE BRONDEAU, Dr Elise ARRIVE, Dr Rawen SMIRANI, Pr Mathilde FENELON, Dr François ROUZE L'ALZIT, Dr Jean-Christophe COUTANT, Pascal HOUSTY, Nassima BENMAHI, Véronique GUERRERO, étudiants DFASO2, et Madame Enora SLACK

Excusés : Dr Noélie THEBAUD, étudiants DFGSO2, étudiants DFGSO3, étudiants DFASO 1, Dr Michel BARTALA, Docteur Christophe BOU, Dr Audrey AUSSEL

Ordre du jour :

- Point 1 : Informations générales
- Point 2 : Validation du CR du 16.03.2026
- Point 3 : Retours des programmes auprès de Véronique (remplir la colonne des intervenants extérieurs)
- Point 4 : Réservation des salles et emploi du temps 2026-2027
- Point 5 : Programme séminaire 6A
- Point 6 : Révision MCCC
- Point 7 : Révision livret des optionnels
- Point 8 : Modification UER Sciences archéologiques et biomédicales : approches médicales croisées (PH DECAUP)
- Questions diverses

Point de l'Ordre du jour	Résumé
<u>Point 1 : Informations générales</u>	Monsieur Fricain débute la commission pédagogique par des informations générales. • <u>Forum des partenaires (3, 4 et 5 juin 2026)</u> Le forum des partenaires accueillera cette année 37 partenaires, dont la majorité intervient dans les enseignements et les activités pratiques de l'UFR. Cette manifestation constitue une source de financement importante grâce à une contribution

	de 1 500 € HT par partenaire. Le nombre de partenaires ainsi que le montant de la participation ont été augmentés cette année. Il est rappelé l'importance de la présence des enseignants sur les stands afin de valoriser les échanges avec les partenaires. Les étudiants sont également encouragés à rencontrer les exposants. Des conférences de 30 minutes seront proposées à leur attention. Monsieur Fricain soulève la question de l'éthique liée à la présence des partenaires au sein du forum. Il exprime la volonté de formaliser les interventions des partenaires au travers de conventions établies avec l'UFR. • <u>Cérémonie des diplômes</u> La cérémonie des diplômes se tiendra le vendredi 20 novembre 2026. Il est rappelé qu'il s'agit d'un événement majeur pour les étudiants, leurs familles, l'UFR et sa visibilité au sein de l'Université. Malgré une participation encore limitée des enseignants, il est souhaité que l'ensemble des disciplines y soit représenté. Les membres du Conseil sont remerciés pour leur implication et leur présence lors de cet événement. • <u>Fête de l'UFR et départs à la retraite</u> La fête de l'UFR se déroulera le vendredi 9 octobre 2026 et sera l'occasion de célébrer les départs à la retraite du Docteur Colat Parros, du Docteur Delbos et du Professeur Boileau. Monsieur Delbos et Madame Boileau ont sollicité l'éméritat et poursuivront ainsi leurs activités au sein de leurs disciplines respectives.
<u>Point 2 : Validation CR du 16.03.2026</u>	Monsieur Delbos soumet à validation des membres de la commission le projet de compte rendu de la commission du 16 mars 2026, qui l'adoptent à l'unanimité.

<u>Point 3 :</u> <u>Retours des</u> <u>programmes auprès</u> <u>de Véronique (remplir</u> <u>la colonne des</u> <u>intervenants</u> <u>extérieurs)</u>	Un rappel a été effectué concernant les programmes pédagogiques transmis par Véronique avec une échéance en juillet. Les responsables sont invités à compléter la colonne relative aux intervenants extérieurs. Lorsque des partenaires ou des intervenants issus de laboratoires extérieurs participent aux enseignements, leur identification doit être précisée. En l'absence d'information définitive, il est recommandé d'indiquer le chef de discipline. Toutefois, cette solution peut engendrer des difficultés d'organisation lorsque celui-ci est déjà mobilisé sur d'autres enseignements.
<u>Point 4 : Réservation</u> <u>des salles et emploi du</u> <u>temps 2026-2027</u>	Les documents de demande de réservation des salles ont été transmis aux responsables pédagogiques. Il est rappelé que les demandes doivent être adressées le plus tôt possible, en particulier pour le premier semestre, afin d'anticiper les délais de traitement du service de réservation des salles. Les formations relevant des UER, DU et AEU sont gérées directement avec le service concerné. Pour les autres enseignements, les demandes doivent obligatoirement transiter par le secrétariat pédagogique.
<u>Point 5 : Programme</u> <u>séminaire 6A</u>	Une vigilance particulière est demandée concernant l'articulation entre les séminaires et les périodes de formation continue. Concernant les locaux, Madame Guerrero indique avoir affecté les étudiants de 6A dans l'amphithéâtre B, puisqu'il sera trop petit pour accueillir les autres promotions. Cette situation résulte notamment des capacités limitées du bâtiment, initialement dimensionné pour un effectif inférieur aux besoins actuels. Un affichage des emplois du temps vient d'être installé et sera maintenu dans le hall principal malgré les difficultés persistantes liées au réseau d'affichage. L'organisation pédagogique des séminaires de 6A a été revue par le Docteur Aussel qui prendra la suite du Docteur Bou avec une réduction du nombre total de séminaires, une absence d'examen terminal en 6e année sauf pour les étudiants recalés en session 1 ; une validation de l'année par le mémoire d'insertion professionnelle adossé au stage actif ; et un respect impératif des échéances relatives à la fiche n°1. Le dernier séminaire prendra la forme d'un Forum des partenaires. Il est souhaité que les étudiants connaissent leur sujet de thèse au plus tard au mois de juin afin de pouvoir se consacrer à sa préparation d'ici le 31 décembre.

	Concernant les stages obligatoires, un amphithéâtre virtuel sera organisé suffisamment en amont afin de faciliter les choix d'affectation. Le logiciel DIOSEL qui nous coûtait 5000€ n'étant plus utilisé, une solution plus traditionnelle a été retenue pour la gestion des stages avec l'organisation d'un choix en amphi virtuel piloté par la scolarité. Le calendrier prévisionnel des séminaires se découpera de cette manière : • Séminaire 1 : octobre ; • Séminaire 2 : février ; • Séminaire 3 : avril ; • Séminaire 4 : juin (Forum des partenaires). Il est proposé d'organiser certains enseignements en demi-groupes, notamment entre le Service de santé des armées et l'intervention consacrée au VIH.
<u>Point 6 : Révision MCCC</u>	La révision des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) doit être réalisée avant le Conseil prévu le 7 juillet. Les documents sont accessibles via le Cube sur le site de l'Université. Cette révision intègre notamment l'introduction de l'UER « Sciences archéologiques ».
<u>Point 7 : Révision livret des optionnels</u>	Les responsables d'enseignements optionnels sont invités à transmettre leurs éventuelles modifications à partir des documents disponibles sur l'espace partagé UB cloud. Toutes les modifications devront faire l'objet d'une vérification avant validation définitive. Il est également rappelé aux étudiants que le livret présente, en dernière page, d'autres possibilités de formation, notamment : • les doubles cursus ;

	• les activités d'intérêt général ; • d'autres dispositifs complémentaires. La période d'inscription aux enseignements optionnels est fixée entre début juillet et fin août. Concernant l'enseignement « Aides opératoires », les modalités évolueront et il est demandé que les dates soient communiquées suffisamment tôt afin de permettre leur intégration dans les emplois du temps. Madame Benmahi souhaite attirer l'attention sur le fait qu'il existe des optionnels avec un minimum de place et la liste au mérite, mais également des optionnels libres. Il pourrait être envisagé la mise en place d'un pré-choix ou d'un questionnaire permettant aux étudiants de se positionner. Les enseignants pourraient visualiser le nombre d'étudiants pré inscrits aux optionnels. Monsieur Delbos souligne que les étudiants ne peuvent confirmer définitivement leurs choix avant la publication des emplois du temps.
<u>Point 8 : Modification UER Sciences archéologiques et biomédicales : approches médicales croisées (PH DECAUP)</u>	Monsieur Delbos informe que Monsieur Decaup souhaite apporter une modification importante à l'UER Sciences archéologiques et biomédicales : approches médicales croisées. L'introduction d'une nouvelle UE basée sur une UER en 3e année entraîne : • une évolution des MCCC ; • une révision de la répartition des ECTS. L'UER sera valorisée à hauteur de 6 ECTS et ouverte à d'autres composantes universitaires que l'UFR d'Odontologie. Il est rappelé que ces UER participent pleinement à l'enrichissement du parcours de formation des étudiants. Monsieur Fricain rapporte que des étudiants se sont plaint de l'obligation de faire des UER. Il rappelle l'importance qu'il accorde à cet enseignement et la chance pour les étudiants de pouvoir valider des UE adossées à des UER.

<u>Questions diverses</u>	- <u>UE Implantologie et Odontologie prothétique</u> Une réflexion est engagée par Monsieur Rouzé L'Alzit sur une réorganisation des enseignements de 4e année avec l'UE d'Odontologie prothétique au semestre 1 et l'UE d'Implantologie au semestre 2. Madame Smirani indique que pour sa part tout est déjà organisé et que cela lui posera problème. Monsieur Fricain propose que cette évolution pourrait être mise en œuvre à compter de la rentrée universitaire 2027-2028 et invite les responsables d'UE à se concerter pour y parvenir. Les représentants étudiants ont souligné que certains enseignements auraient gagné à être positionnés plus tôt dans l'année universitaire. - <u>Calendrier des examens</u> Le calendrier prévisionnel des épreuves est considéré comme validé et ne devrait pas faire l'objet de modifications. Concernant les épreuves d'Odontologie pédiatrique et d'ODF, malgré les difficultés de surveillance rencontrées l'année précédente, il a été décidé de maintenir l'organisation actuelle. Monsieur Delbos rappelle que l'organisation des épreuves terminales reste l'apanage de la scolarité. - <u>Consultation des copies</u> Les enseignants sont invités à anticiper les périodes de consultation des copies après les examens et à les intégrer dans leur organisation pédagogique. A ce propos, monsieur Delbos observe que le calendrier est transmis suffisamment en amont pour permettre à chacun de s'organiser, et qu'il faut veiller à réserver des créneaux disponibles durant les périodes d'examen. En cas d'impossibilité, les surveillants désignés doivent trouver des remplaçants.
---------------------------	--

- **Transmission des sujets d'examen**

Madame Benmahi rappelle que les sujets d'examen doivent être transmis au service de la scolarité au minimum trois semaines avant la date des épreuves pour permettre l'impression et le contrôle dans de bonnes conditions.

Le Docteur Yves Delbos et le Professeur Jean-Christophe Fricain remercient les membres de la commission pédagogique.

La séance est levée à 15h20.

Professeur Jean-Christophe Fricain